



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE
RAMBOUILLET
COMMUNE DU
PERRAY-EN-YVELINES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-57

Séance du jeudi 11 juin 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 26

Suffrages exprimés : 29

Abstentions : 0

Date de convocation

04/06/2026

Date d'affichage

04/06/2026

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

19/06/2026

et publication du :

19/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le 11 juin 2026, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAX DE KEATING Geoffroy.

Etaient présents :

Mme ALBA Mireille, Mme ANSEL Nathalie, Mme AUGER Nadia, M. BAJAUD Alexandre, M. BARON Jean-Louis, M. BASTIÈRE Paul, M. BAX DE KEATING Geoffroy, M. BONDON Pierre, M. CHAIGNON Jean-Michel, Mme CLÉMENT Elisabeth, Mme DELPECH Solange, M. DÉSSERT Thomas, M. DOUAI Gabriel, Mme GROSSE Marie-France, M. GUARDIOLA Damien, Mme LAHITTE Chantal, Mme LAMBRON Sophie, M. LE BIHANIC Gérard, M. LE HÉNANFF Jean-Paul, Mme LE MINDU Isabelle, M. PAQUET Frédéric, M. PONT Damien, Mme SABLIER Laurence M. SPAGNOLO Vincent, Mme THOMAS Micheline, M. VERVIN Gaëtan

Procuration(s) :

Mme GABIOU Carole donne pouvoir à Mme GROSSE Marie-France, Mme SCHOUZ Anne-Laure donne pouvoir à M. BAX DE KEATING Geoffroy, M. DOUVILLE Bertrand donne pouvoir à M. BASTIÈRE Paul

Etaient absents : -

Etaient excusés :

Mme GABIOU Carole, Mme SCHOUZ Anne-Laure, M. DOUVILLE Bertrand

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BONDON Pierre

Objet : Finances/Urbanisme – Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général des Impôts et, notamment, les dispositions de l'article 1650,

REÇU EN PREFECTURE

le 19/06/2026

Application agréée f.legalite.com

99_DE-078-217804883-20260616-202657-DE

VU la demande de la Direction Générale des Finances Publiques reçue le 2 avril 2026 relative au renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) suite au élections municipales de 2026,

CONSIDERANT que le Maire ou un adjoint délégué est président de droit pour cette commission,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder à la désignation de 32 contribuables de la Commune (16 titulaires et 16 suppléants) susceptibles d'être retenus par l'Administration fiscale pour constituer la Commission Communale des Impôts Directs qui doit être composée de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants,

CONSIDERANT que le Maire propose de désigner les personnes figurant sur la liste préétablie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

PROPOSE en tant que commissaires :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur ALBA Bernard	Madame ANSEL Nathalie
Madame COURTILLET Véronique	Monsieur BARON Jean-Louis
Monsieur DENET Bernard	Monsieur BASTIERE Paul
Madame CRESCENCE Brigitte	Monsieur BOURRE Rémi
Madame GROSSE Marie-France	Madame CAMUS Audrey
Monsieur GUERINEAU Bernard	Monsieur CHAUVEAU Gilles
Monsieur JOURNET Jean-Paul	Madame CHERIER Christel
Madame SABLIER Laurence	Madame GARNIER Virginie
Monsieur PERICHON Jean-Luc	Madame GOULARD Christine
Monsieur MEJASSON Cédric	Madame LAHITTE Chantal
Monsieur PROVOT Jacques	Monsieur LE HENANFF Jean-Paul
Monsieur RIVIERE Philippe	Monsieur LE PERSON Pierre-Mary
Monsieur TESSIER Pierre	Madame MASCART Anne-Virginie
Monsieur THOMAS Yannick	Madame OCTAVIE-KIEFFER Christine
Madame LAMBRON Sophie	Monsieur PAQUET Frédéric
Monsieur SPAGNOLO Vincent	Monsieur THAMTHAM Pascal

RAPPELLE que cette liste sera transmise à l'Administration fiscale pour nomination effective des huit commissaires titulaires et des huit commissaires suppléants

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique et de sa réception par le représentant de l'Etat.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme.
Fait au Perray-en-Yvelines
Le 16 juin 2026
Le Maire,



Geoffroy BAX DE K

REÇU EN PREFECTURE

le 19/06/2026

Application agréée f. legalite.com

99_DE-078-2178 04883-2026 0616-202657-0E